

**GENÈVE**

# Le deal parking-zone piétonne accepté

Le Conseil municipal a accepté mercredi la piétonisation de Rive, conditionnée à la création du parking Clé-de-Rive en sous-sol. La gauche, qui le refuse, lancera le référendum.

**MERCREDI 13 NOVEMBRE 2019 RACHAD ARMANIOS**



Les citoyens de la Ville de Genève devraient se prononcer sur le compromis en forme de paquet ficelé accepté mercredi soir par le Conseil municipal. Celui-ci consiste à piétonniser 33 000 m<sup>2</sup> à Rive, tout en construisant en sous-sol le parking Clé-de-Rive. JPDS

**CLÉ-DE-RIVE** Parking contre zone piétonne? Les citoyens de la Ville de Genève devraient se prononcer sur le compromis en forme de paquet ficelé accepté mercredi soir par le Conseil municipal. Celui-ci consiste à piétonniser 33'000 m<sup>2</sup> à Rive, tout en construisant en sous-sol le parking Clé-de-Rive. Sur six niveaux, il doit accueillir 500 places automobiles et 390 pour motos. Mais la gauche ne veut pas de cet «aspirateur à voitures» et a répété qu'elle lancerait le référendum si le projet était voté, le doublant d'une initiative pour la seule piétonisation – plus ambitieuse – de la zone. Un parfait objet de campagne pour les municipales du printemps.

La majorité de droite, elle, est acquise au crédit de 34 millions de francs (28 millions nets) pour la piétonisation, qui devra se réaliser simultanément au parking, selon une convention entre la Ville et le promoteur privé, Parking Clé-de-Rive SA. L'ouvrage sera à la charge de ce dernier, pour un coût estimé à 65 millions. La Ville lui accordera un droit de superficie contre un pourcentage sur le chiffre d'affaires, évalué à 169 millions de francs sur soixante-cinq ans. A la suite de quoi, Clé-de-Rive, une fois entretenu, retournera gratuitement à la Ville.

## **Des arbres, pas des places de parking**

Deux cents places seront supprimées dans la zone de piétonisation et 298 dans un périmètre allant jusqu'à 750 mètres. Toutes seront compensées dans le parking.

En surface, le périmètre d'intervention s'étend, du nord au sud, du quai Gustave-Ador à la rue Ferdinand-Hodler, et, d'est en ouest, du boulevard Helvétique à la rue du Port. Le projet prévoit le déplacement dans la rue d'Italie du pôle de transports publics, libérant la rue Pierre-Fatio notamment pour la tenue du marché actuellement au boulevard Helvétique.

Image de synthèse de la promenade Pierre-Fatio. VILLE DE GENEVE

En réalité, «seule la rue Pierre-Fatio sera complètement piétonne», a critiqué la verte Delphine Wuest. Pour le reste, les rues seront soit dédiées aux bus, à la rue d'Italie, soit ouvertes aux véhicules de livraison, au tram et aux bus pour ce qui est du prolongement des rues Basses, soit permises aux ayants droit possédant des places de parking privées. «Pourquoi ne pas piétonniser les rues du Vieux-Collège, de la Rôtisserie, Verdaine?», déplore la conseillère municipale. Un parking de six étages pour si peu d'ambition en surface, «c'est cher payé». D'autant que les parkings dans les environs sont loin d'être saturés, affirme-t-elle.

«Au centre-ville, de moins en moins de ménages ont une voiture, enchaîne Alfonso Gomez, aussi du parti écologiste. La droite, avec le soutien du magistrat Rémy Pagani – les bras m'en tombent – défend un projet d'un autre siècle. La population demande des arbres, pas des places de parking! Et de dénoncer un «aspirateur à voitures» qui accroîtra la pollution. Pourquoi? «Quand on est certain de trouver où se garer, on n'hésite pas à prendre son véhicule.»

## «Ne pas tourner des heures»

Pour la socialiste Albane Schlechten, le paquet ficelé relève du «chantage», elle qui voit une «question de génération» dans ce débat. «Il faut faire le deuil de sa place devant son magasin.» L'indépendant Pierre Gauthier, lui, craint que le nouveau pôle TPG à la rue d'Italie soit une répétition du chaos des places Bel-Air et Cornavin.

«On libère en surface les voitures tout en faisant en sorte que les gens ne tournent pas des heures pour se garer», s'enthousiasme pour sa part le MCG Daniel Sormanni. Il s'adresse à la gauche: «Mais votre objectif est de piétonniser la zone, et davantage, tout en supprimant toutes les places. Ce n'est pas conforme au principe constitutionnel de compensation et vous n'aurez pas le beurre et l'argent du beurre.» Il poursuit: «Les rues ne seront pas complètement piétonnes? Alors, on supprime les trams? Vous n'êtes pas raisonnables. Il serait dommage de ne pas accepter ce compromis qui permettra de stimuler l'activité économique.»

«C'est une opportunité de créer un centre-ville vivant et convivial», ajoute le PDC Jean-Luc von Arx. «Clé-de-Rive est nécessaire pour que les gens viennent faire leurs courses. Il n'y aura pas de trafic supplémentaire, puisqu'il n'y aura pas une place de plus.»

Argument identique de Rémy Pagani, qui se désespère ensuite que Genève fasse office de dernière ville en Europe sans une véritable zone piétonne dans son centre. Il imagine les familles allant en toute sécurité de la place Molard à la future place Pierre-Fatio en passant par les ruelles délivrées du trafic, «sans tenir les gosses par la main de crainte qu'ils ne courent sous le tram». Le parking est incontournable pour atteindre cet objectif, affirme le magistrat d'extrême gauche, en faisant la liste des projets de zone piétonne flingués par les oppositions des milieux pro-voitures. «Ce bon compromis est sur la table. C'est à prendre ou à laisser.»

Le crédit est accepté par 41 oui (PDC, PLR, UDC, MCG), 1 abstention (la PDC Alia Chaker Mangeat) et 33 non (EàG, PS, Verts). A noter qu'une concession d'usage accru du domaine public devra être demandée au Grand Conseil.